

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° n°56 (arrêté de promulgation du 27 août 1930) ,,,,,,,,,,

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 27 août 1930
Numéro JO n° 405 du 31/08/1930	Date du numéro 31 août 1930

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des somalis et dépendances, chevalier de la Légion «d honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vul'arrêté du 1° octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vule décret du 27 juillet 1930 portant relèvement des tarifs de soldes des militaires de toutes armes payés sur les budgets généraux, locaux, spéciaux, annexés et autres des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 27 juillet 1930, susvisé, portant relèvement des tarifs de soldes des militaires de toutes armes payés sur les budgets généraux, loCaux spéciaux, annexes et autres des co- lonies.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

chapon-baissac